



## Compte-rendu du Conseil d'Administration

Du CIAS AUNIS ATLANTIQUE

Le 30 mars 2022 à ST JEAN DE LIVERSAY

Le mercredi 30 mars à 18h00, le Conseil d'Administration du CIAS Aunis Atlantique, convoqué le lundi 21 mars 2022, s'est réuni sous la présidence de Mme Nadia BOIREAU, Vice-Présidente Déléguée du CIAS Aunis Atlantique à la Résidence « La Chancelière », 7 rue Beauséjour, 17170 SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY.

**Etaient présents :** Hélène AUDINET, Nadia BOIREAU, Annick CARBONNET, Paulette FRADET, Sylvie FRELAND GARNIER, Gislaine GOT, Marie GRATEDOUX, Annie GRATTET, Brigitte KROL, Marie-Claude LARGEAU, Maryannick LEROUX, Dominique LECORGNE, Philippe NEAU et Laurent RENAUD.

**Etaient absents excusés :** Gérard BOUHIER, Martine BOUTET, Suzanne BRETON, Maryse CHAGNIAU, Bernard CHARRON, Marjorie DUPE, Sylvie GATINEAU, Stéphane MALHERBES, Philippe PELLETIER, Dominique ROBIGO, Jean-Pierre SERVANT et Monique THORAIN.

**Avaient donné pouvoir :**

Suzanne BRETON donne procuration à Sylvie FRELAND GARNIER

Gérard BOUHIER donne procuration à Gislaine GOT

Dominique ROBIGO donne procuration à Dominique LECORGNE

Philippe PELLETIER donne procuration à Nadia BOIREAU

**Assistaient à la séance :**

Cécile DESPLANTES, Responsable du CIAS

Elodie GALLOCHAT, Agent de développement Local

Madeline LOUVET, Infirmière au service petite enfance de la Communauté de Communes Aunis Atlantique

Nassima RAVARIT, Conseillère numérique France Services

Harry VAN LIEMPD, Conseiller numérique France Services

**Secrétaire de séance :** Hélène AUDINET

### 1/ Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil d'Administration du 9 février 2022

Madame la Vice-Présidente Déléguée rappelle aux membres que le compte-rendu de la précédente séance datée du 9 février 2022 leur a été adressé avec la convocation.

Elle constate l'absence de remarque sur ce compte-rendu.

**Le compte-rendu est ADOPTE à l'unanimité.**



## 2/ RH – Intégration de la prime de Régie dans l'Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE)

Madame la Vice-Présidente Déléguée rappelle aux membres présents que l'indemnité allouée aux régisseurs d'avances et de recettes prévue par l'arrêté du 3 septembre 2001 n'est plus cumulable avec le RIFSEEP au sens de l'Article 5 du décret n°2014-513 du 20 mai 2014.

Ainsi il est nécessaire de procéder à une régularisation des délibérations antérieures portant mise en place du RIFSEEP en intégrant l'indemnité sus visée dans la part fonctions du RIFSEEP nommée IFSE.

Elle informe les membres que cette proposition a reçu un avis favorable du Comité Technique du CDG17 du 08 février 2022.

L'indemnité susvisée fera l'objet d'une part « IFSE régie » versée en complément de la part fonctions « IFSE » prévue pour le groupe de fonctions d'appartenance de l'agent régisseur, ceci permettant de l'inclure dans le respect des plafonds réglementaires prévus au titre de la part fonctions.

L'indemnité peut être versée aux fonctionnaires titulaires et stagiaires mais également aux agents contractuels responsables d'une régie.

Elle est versée en complément de la part fonctions « IFSE » prévue pour le groupe de fonctions d'appartenance de l'agent régisseur.

Les montants de la part « IFSE régie » :

RÉGISSEUR D'AVANCES	RÉGISSEUR DE RECETTES	RÉGISSEUR D'AVANCES ET DE RECETTES	MONTANT du cautionnement (en euros)	MONTANT annuel de la part « IFSE régie » (en euros)
Montant maximum de l'avance pouvant être consentie	Montant moyen des recettes encaissées mensuellement	Montant total du maximum de l'avance et du montant moyen des recettes effectuées mensuellement		Montants à définir pouvant être plus élevés que ceux prévus dans les textes antérieurs dans le respect du plafond réglementaire prévu pour la part fonctions du groupe d'appartenance de l'agent régisseur
Jusqu'à 1 220	Jusqu'à 1 220	Jusqu'à 2 440	-	110 minimum
De 1 221 à 3 000	De 1 221 à 3 000	De 2 441 à 3 000	300	110 minimum
De 3 001 à 4 600	De 3 001 à 4 600	De 3 000 à 4 600	460	120 minimum
De 4 601 à 7 600	De 4 601 à 7 600	De 4 601 à 7 600	760	140 minimum
De 7 601 à 12 200	De 7 601 à 12 200	De 7 601 à 12 200	1 220	160 minimum



De 12 200 à 18 000	De 12 201 à 18 000	De 12 201 à 18 000	1 800	200 minimum
De 18 001 à 38 000	De 18 001 à 38 000	De 18 001 à 38 000	3 800	320 minimum
De 38 001 à 53 000	De 38 001 à 53 000	De 38 001 à 53 000	4 600	410 minimum
De 53 001 à 76 000	De 53 001 à 76 000	De 53 001 à 76 000	5 300	550 minimum
De 76 001 à 150 000	De 76 001 à 150 000	De 76 001 à 150 000	6 100	640 minimum
De 150 001 à 300 000	De 150 001 à 300 000	De 150 001 à 300 000	6 900	690 minimum
De 300 001 à 760 000	De 300 001 à 760 000	De 300 001 à 760 000	7 600	820 minimum
De 760 001 à 1 500 000	De 760 001 à 1 500 000	De 760 001 à 1 500 000	8 800	1 050 minimum
Au-delà de 1 500 000	Au-delà de 1 500 000	Au-delà de 1 500 000	1 500 par tranche de 1 500 000	46 par tranche de 1 500 000 minimum

**Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVE l'instauration d'une part supplémentaire « IFSE régie » dans le cadre du RIFSEEP**

### 3/ Finances - Approbation du Compte Administratif 2021

Madame la Présidente Déléguée présente à l'Assemblée l'ensemble des éléments comptables.

En effet l'ordonnateur doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il établit le compte administratif du budget. Il est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Ce document retrace les dépenses et les recettes réalisées par la Centre Intercommunal d'Action Sociale Aunis Atlantique en 2021.

Le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales désigne, sur proposition de Madame la Vice-Présidente Déléguée, Madame Paulette FRADET, doyenne d'âge, pour assurer **la vice-présidence** lors de l'examen de cette question.

#### Fonctionnement :

Compte tenu des dépenses réalisées (235 368.02 €) et des recettes émises (257 339.63 €), cette section enregistre un excédent de l'exercice de 21 971.61 €.

Compte tenu de l'excédent reporté de 2020 (11 994.30 €), l'excédent de clôture s'établit à 33 965.91€.

#### Investissement :



Compte tenu des dépenses réalisées (4 948.41 €) et des recettes émises (0 €) cette section enregistre un déficit de l'exercice de 4 948.41 €.

Compte tenu du bénéfice reporté de 2020 (110.00 €), le déficit de clôture s'établit à 4 838.41 €.

Compte tenu du reste à réaliser

Dépenses : 4 948.41 €

Recettes : 100.00 €

Il ressort un besoin de financement de 4 838.41 €

**Le Conseil d'administration, sous la vice-présidence de Madame FRADET Paulette, doyenne, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Madame la Vice-Présidente Déléguée sortie pour le vote, après s'être fait présenter les résultats, après en avoir délibéré :**

**1° Donne acte de la présentation faite du compte administratif 2021,**

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	Solde
Résultats réels 2021	235 368,02	257 339,63	21 971,61
Excédent/déficit 2020 reporté		11 994,30	11 994,30
Résultat total exercice 2021			33 965,91

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	Solde
Résultats réels 2021	4 948,41	0,00	-4 948,41
Excédent/déficit 2020 reporté		110,00	110,00
Résultat total exercice 2021			-4 838,41

Reste à Réaliser INV	0,00	0,00	0,00
----------------------	------	------	------

Besoin de financement			4 838,41
-----------------------	--	--	----------

Inscription BP 2022	Affectation en section d'investissement (1068)		4 838,41
	Report en fonctionnement (002)		29 127,50
	Report en investissement (001)		-4 838,41

**2° Arrête les résultats définitifs tels que présentés ci-dessus.**

**Votants : 16**

**POUR : 16**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

A son retour, Madame la Vice-Présidente Déléguée tient à remercier l'ensemble des personnes qui ont œuvré avec rigueur à la bonne tenue de ces comptes pour arriver à ce résultat.



#### 4/ Finances – Affectation des résultats – CA 2021

Madame la Vice-Présidente Déléguée, après avoir présenté le compte administratif 2021 aux membres du Conseil d'Administration, rappelle qu'en application de l'article 9 de la loi du 2 Mars 1982 et de l'instruction comptable M 14, il y a lieu de procéder à l'affectation des résultats dudit compte.

#### **Le Conseil d'Administration,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2311-5,  
Après avoir approuvé ce jour le compte administratif 2021 du Centre Intercommunal d'Action Sociale qui présente un excédent de fonctionnement de l'exercice d'un montant de **9 977.31 €** :

Résultat antérieur reporté : + 11 994.30 €

Résultat total de l'exercice : + 21 971.61 €

Constatant que la section d'investissement du compte administratif du Centre Intercommunal d'Action Sociale fait apparaître :

un solde d'exécution global de : + 110.00 €

un solde de reste à réaliser total de : - 4 948.41 €

Nécessitant un besoin de financement s'élevant à : - 4 838.41 €

#### **DECIDE**

- sur proposition de la Vice-Présidente Déléguée, après débats,  
→ **DE REPORTER** le résultat cumulé comme suit :

> Affectation en réserves (1068) : **4 838.41 €**

> Report en section de fonctionnement (002) recettes : 29 127,50 €

> Report en section d'investissement (001) recettes : - 4838.41 €

→ **DE PROCEDER** à la reprise des résultats lors du vote du budget primitif 2022

**Votants : 18**

**POUR : 18**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

#### 5/ Finances – Compte de Gestion 2021 du Receveur

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2021,



2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Madame la Vice-Présidente déléguée tient à préciser que les chiffres sont les mêmes que les comptes administratifs et ont été validés par Trésor Public et que l'ensemble des éléments comptables avaient été envoyés en même temps que la convocation.

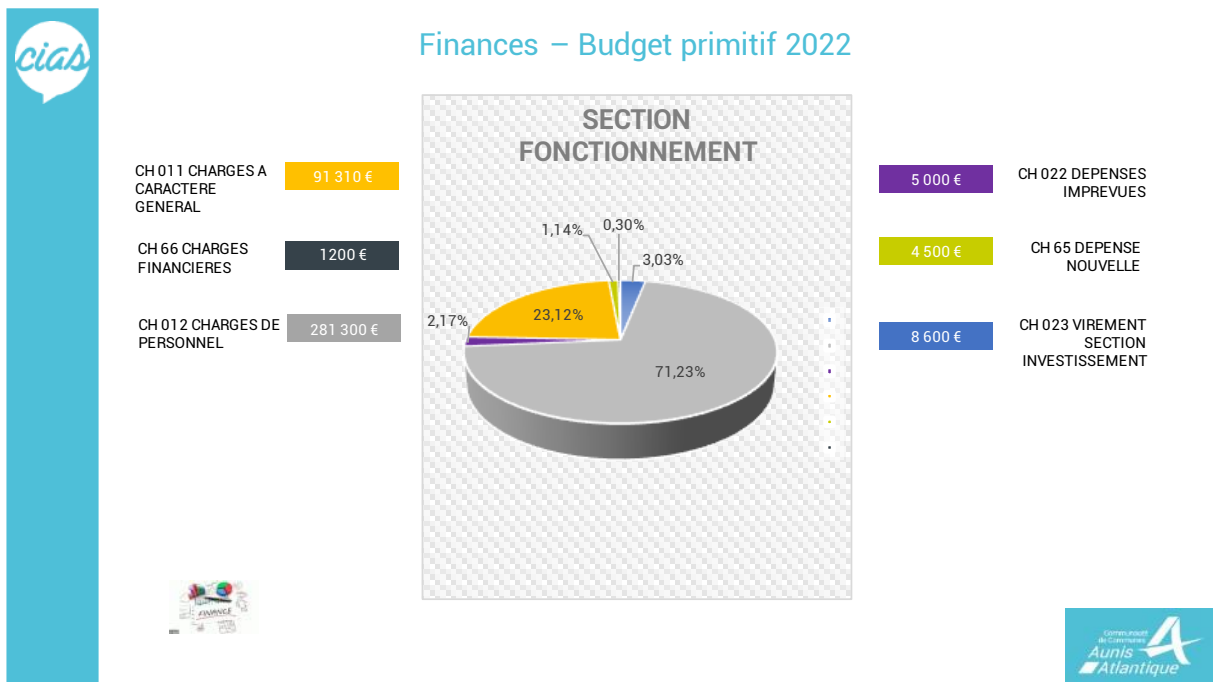
**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil d'Administration *DECLARE* que les comptes de gestion du CIAS Aunis Atlantique, dressés pour l'exercice 2021 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.**

**Votants : 18                  POUR : 18                  CONTRE : 0                  ABSTENTION : 0**

## 6/ Finances – Compte primitif 2022

Madame la Vice-Présidente Déléguée, présente au Conseil d'Administration le budget primitif pour l'année 2022. Elle précise qu'il est conforme aux orientations budgétaires présentées lors de la séance du 9 février 2022. Ce budget, tel qu'il est proposé, s'équilibre en dépenses et en recettes à :

Section de fonctionnement : 394 891.50 €  
Section d'investissement : 213 438.41 €  
Soit un total de : **608 329.91 €**



Cécile DESPLANTES précise à l'assemblée que le chapitre 66 sur les charges financières concerne un emprunt que fera prochainement le CIAS en vue de l'investissement qui sera fait sur le mobilier du futur Pôle Social. Elle précise qu'un travail est en cours avec Cyclab pour pouvoir récupérer du mobilier de bureau.

Concernant le chapitre 65 qui est une dépense nouvelle, cela est lié à un projet dans le cadre du contrat local de santé autour des compétences psychosociales concernant le développement de l'application ZAMIZEN.



## Finances – Budget primitif 2022

### CLS-CLSM

Réunions, communication, handicap, actions santé, formations.

### POLE SOCIAL

Frais réception, expo photos, visites virtuelles, conférence, communication, assurance.

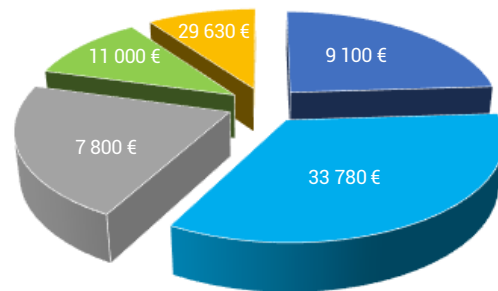
### CONSEILLERS NUMERIQUES

Communication, location voiture, carburant, frais de réception, télécommunication.

### LOGEMENTS URGENCE



Energie, eau, fournitures entretien, petit équipement, nettoyage, services extérieurs, télécommunication.

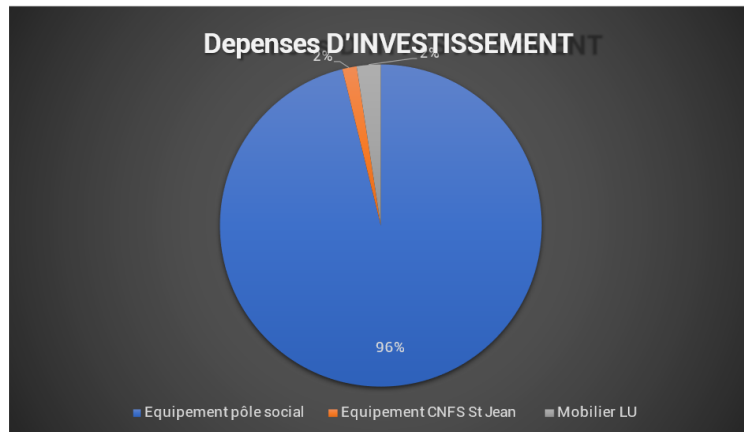


**CHAPITRE 11 = TOTAL 91 310 €**

### AUTRES DEPENSES

Fournitures administratives, ABS, concours, documentations, catalogues, URSSAF, prestations fiches paie, alimentation, frais déplacement.

## Finances – Budget primitif 2022



- Section d'investissement: 213 438,31 €

## Finances – Budget primitif 2022

### SECTION RECETTES

RECETTES	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Subvention CDC		252 000,00 €
Loyers		9 000,00 €
Subvention CAF		2 000,00 €
Subvention ANCT		56 000,00 €
Subvention ARS		46 800,00 €
Résultat F° à reporter		29 091,50 €
Emprunt	200 000,00 €	
Excédent de F°	4 838,41 €	
Virement	8 600,00 €	
<b>Totaux</b>	<b>213 438,41 €</b>	<b>394 851,50 €</b>

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 231-1 et suivants,  
Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14,

Entendu l'exposé de la Vice-Présidente Déléguée, vu les documents présentés et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Administration **ADOpte** le budget primitif 2022 dont le montant s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant total de 608 329.91 €





## 7/ Demandes de subvention dans le cadre de l'inclusion numérique, des actions liées à la santé et au programme d'animation de la Laiterie

Madame la Vice-Présidente Déléguée évoque le besoin de demande de subvention à faire tout au long de l'année sans avoir à attendre les différents Conseil d'Administration. Les missions dévolues au CIAS engendrent le développement d'actions notamment dans le cadre de l'inclusion numérique, de la santé, de la campagne d'animation de l'ancienne Laiterie coopérative et du projet d'épicerie solidaire.

Sont ainsi projetées pour l'exercice 2022 les demandes suivantes :

- Demandes de subvention MILDECA pour l'action « Être parent à l'heure du numérique »
- Appel à projet PREVANA : projets pour le développement des compétences psychosociales en milieu scolaire, la mise en place d'une formation premiers secours en santé mentale pour les acteurs jeunesse, actions liées à la semaine de la santé mentale 2022.
- Appel à projet ARS pour la promotion et la prévention de la santé et demande de subvention CARSAT dans le cadre du Contrat Local de santé : soirée ciné-débat le 14/10/2022 au sujet des aidants pour les personnes en situation de handicap et les personnes âgées,
- Demande de subvention CAF pour le projet d'animation du site de la Laiterie.

La liste n'est pas exhaustive et sera amenée à évaluer en fonction des projets développés et des opportunités de financement.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil d'Administration :

- **AUTORISE le Président ou son représentant à procéder à la recherche de tout financement pouvant faciliter la réalisation des opérations projetées et de l'autoriser à constituer les demandes de financement correspondantes.**
- **AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

## 8/ Mobilisation des logements d'urgence pour accueillir des réfugiés ukrainiens

Madame la Vice-Présidente Déléguée rappelle que la situation en Ukraine conduit à l'accueil de nombreuses familles en France et notamment en Charente-Maritime.

Madame la Vice-Présidente pense que celui qui serait le plus à même de recevoir une famille, de par sa superficie, serait celui du Gué d'Alléré.

Elodie GALLOCHAT indique qu'aucun logement pour l'instant n'est disponible mais celui qui semblerait le plus adapté serait celui de Courçon de par sa proximité avec l'ensemble des services.



Madame la Vice-Présidente nous informe que si possibilité il y a, cela ne serait pas avant fin avril et que sur sa commune un logement pouvant accueillir 8 personnes va être mis à disposition.

Face à la demande importante, elle interroge l'auditoire après avoir donné son avis sur le fait de donner priorité aux usagers de notre territoire. Les familles ukrainiennes qui vont être accueillies ont une durée de résidence inconnue en France. Elle rappelle que nos logements d'urgence sont occupés quasiment sur la totalité de l'année.

Martine BOUTET apporte aussi un bémol à cette possibilité en disant que les logements d'urgence sont très demandés et sont donc nécessaires et qu'il ne fallait pas sortir du cadre initial de leur mise en place.

Sylvie FRELAND GARNIER interroge sur le fait le pouvoir recenser le nombre de demandes éventuelles que l'on pourrait avoir.

Martine BOUTET nous informe qu'elle a été appelée le matin même par la Préfecture car un privé de sa commune de Charron s'était manifesté pour accueillir une famille.

Nadia BOIREAU : l'objectif affiché sur le département est de 1000. En début de semaine, 400 places étaient disponibles.

Sylvie GATINEAU intervient en disant qu'il n'est pas toujours facile d'avoir des logements mais que ceux-ci se doivent d'être aussi bien situés par rapport aux commerces et aux écoles.

Philippe NEAU interroge sur le fait qu'il n'a eu aucun retour et sur qui engage les démarches la préfecture, les privés ou les associations ?

Martine BOUTET indique que des privés candidats à l'accueil doivent s'inscrire et que c'est la Préfecture qui contacte les élus.

Madame la Vice-Présidente Déléguée regrette la situation mais rejoint Martine BOUTET sur le fait de garder nos logements d'urgence pour nos administrés faute de solutions à court terme. Suite au débat décision est prise d'attendre et de recenser dans les semaines à venir des solutions éventuelles.

***C'est pourquoi le Conseil d'Administration après un vote à l'unanimité REJETTE La mise à disposition d'un logement du CIAS pour une famille de réfugiés Ukrainiens***

## **9/ PROJETS EN COURS**

### **ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX**

Madame la Vice -Présidente Déléguée rappelle les dates des différents ateliers qui ont été proposés et en précisant que des invitations avaient été envoyées :

7 avril à la Chancellerie le matin sur les personnes âgées puis sur la précarité à 14h30

11 avril sur les personnes en situation de handicap



12 avril à la Chancelière sur l'inclusion numérique et l'après-midi sur l'habitat.

Cécile DESPLANTES explique que des groupes restreints ont mis en place exprès pour favoriser la prise de parole en précisant que dans chaque groupe il y avait un élu, mais que les invitations n'étaient pas forcément nominatives.

Un sondage des disponibilités la journée ou le soir pour la restitution partenaires est faite. La restitution aura lieu en journée en prévenant très en amont les administrateurs.

### CENTRE DE VACCINATION

Madame la Vice-Présidente Déléguée nous expose les derniers chiffres sur la vaccination :

#### **Bilan du 21/12/2021 au 28/02/2022**

3 434 injections réalisées au 2, rue Dinot Salle de l'Age d'Or à Marans

- 136 1ères injections
- 118 2èmes injections
- 3180 injections

Soit un total de 27 338 injections depuis le 20/01/2022.

Madame la Vice-Présidente remercie l'engagement de tous : les bénévoles, les professionnels de santé et la ville de Marans en indiquant qu'ils seront conviés prochainement à un pot de l'amitié.

### INCLUSION NUMERIQUE

Madame la Vice-Présidente Déléguée donne la parole aux conseillers numériques, Nassima et Harry.

Un recensement a été fait sur le territoire de la Communauté de Communes nous informe Nassima informe que le déploiement d'un Conseiller Numérique par le Secours Catholique est prévu les samedis matin en plus des ateliers proposés dans la semaine par les bénévoles.

Harry prend la parole et informe l'assemblée qu'il est encore en formation jusqu'au 6 mai et sera par la suite opérationnel en accompagnement avec Nassima.

Nassima RAVARIT explique qu'elle a commencé les premières permanences progressivement depuis la dernière semaine de février. 2 permanences hebdomadaires sont assurées à Angliers et St Jean de Liversay.

Une permanence est faite tous les 15 jours sur les autres communes volontaires sur la partie Est : Andilly, Longèves et Charron. Ces demandes seront à étudier en fonction de la première phase expérimentale

Un travail d'aller-vers est prévu avec une communication via Facebook, des rencontres avec les associations caritatives, ou des distributions de flyer à la sortie des écoles.

Nassima encore nous confirme l'ouverture d'une permanence les mardis, mercredis, jeudis et vendredis après-midi à St Jean de Liversay en collaboration avec la commune dans le cadre de l'ouverture de l'agence postale à partir du 01/06/2022.

De même, dans le cadre du démarrage du travail en réseau avec l'Analyse des Besoins Sociaux, une première réunion technique va être proposée aux deux centres sociaux et au Secours Catholique en vue d'un Comité de Pilotage prévu en juin 2022.

Harry reprend la parole et nous présente des données de ce début d'activité comme la carte des communes d'intervention :



Cécile DESPLANTES indique à l'assemblée que la communication va être étoffée pour que les administrés sachent que des solutions de proximité existent et Madame la Vice-Présidente de préciser qu'un point sera fait en octobre (après un an de mise en place de l'inclusion numérique) avec l'Espace Mosaïque, la Picto Mobile et les permanences de nos conseillers afin de savoir si on cette expérimentation répond aux attentes des usagers.

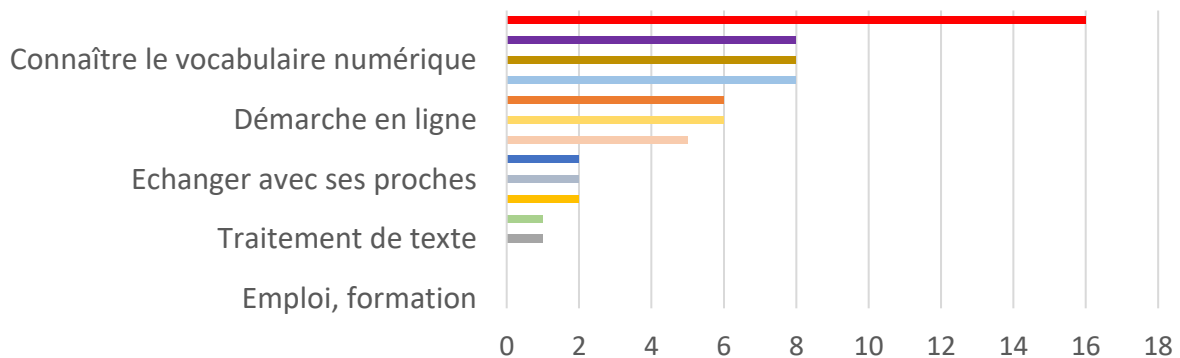
Nassima présente le calendrier des permanences avec les différentes communes en précisant que les gens appellent pour prendre rendez-vous. La demande est étudiée, est travaillée en amont avec une réponse ponctuelle et un suivi éventuel à faire.



		Mars 2022						
		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			1	2	3	4	5	6
Matin 9h30 - 12h				Angliers	Saint-Sauveur d'Aunis	Taugon		
Après-midi 14h - 16h30						Saint-Jean de Liversay		
		7	8	9	10	11	12	13
Matin 9h30 - 12h			Benon	Angliers	Nuaillé d'Aunis	Ferrières		
Après-midi 14h - 16h30	Cram-Chaban		La Laigne			Saint-Jean de Liversay		
		14	15	16	17	18	19	20
Matin 9h30 - 12h				Angliers	Saint-Sauveur d'Aunis	Taugon		
Après-midi 14h - 16h30	La Ronde		La Grève sur Mignon		Le Gué d'Alléré	Saint-Jean de Liversay		
		21	22	23	24	25	26	27
Matin 9h30 - 12h			Benon	Angliers	Nuaillé d'Aunis	Ferrières		
Après-midi 14h - 16h30	Cram-Chaban		La Laigne			Saint-Jean de Liversay		
		28	29	30	31			
Matin 9h30 - 12h				Angliers	Saint-Sauveur d'Aunis			
Après-midi 14h - 16h30	La Ronde		La Grève sur Mignon		Le Gué d'Alléré			

Harry et Nassima nous informent que pour le démarrage 27 accompagnements ont été faits avec comme thématiques :

## Thèmes des accompagnements



Harry VAN LIEMPD précise que ses interventions et ses accompagnements se font sur ordinateur et parfois sur smartphone.

Nassima nous indique que la plupart des interventions et des demandes sont faites avec le concours des secrétaires de mairies et les élus.

Madame la Vice-Présidente Déléguée pense qu'il serait intéressant via la Picto-Mobile d'analyser les différentes demandes.

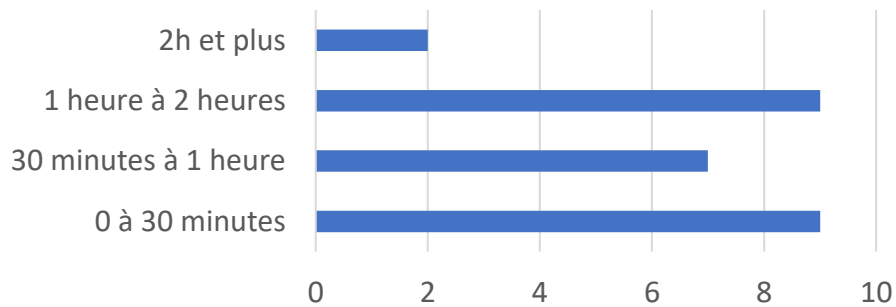
Nassima RAVARIT précise que selon les demandes une réorientation est faite vers France Services.

Madame la Vice-Présidente Déléguée fait valoir qu'entre nos conseillers, l'Espace Mosaïque et la Picto Mobile le territoire est bien pourvu que la complémentarité des services proposés joue à plein.

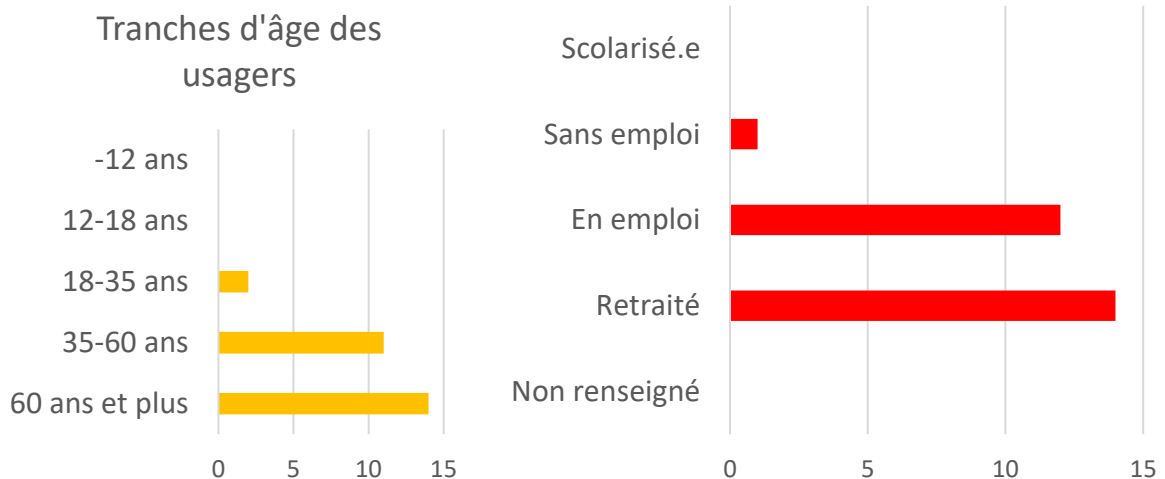


Harry nous présente d'autres données chiffrées :

### Durée de l'accompagnement



### Statut des usagers



Cécile DESPLANTES précise que l'arrivée d'Harry VAN LIEMPD renforce le dispositif et qu'en terme de disponibilités, la mise en place d'une soirée par semaine deux samedi matin par mois est un plus dans le but de toucher un maximum de personnes.

### POLE SOCIAL

Madame la Vice-Présidente Déléguée nous informe que le projet a commencé avec un démarrage des travaux le 28 mars par le premier lot (à savoir le désamiantage) et une durée prévisionnelle des travaux de 15 mois.

L'appel à projets pour la recyclerie va démarrer avec Cécile et le concours de Juliette GRINARD, le cahier des charges étant en cours de finalisation.



Cécile DESPLANTES précise que le lancement de l'appel à candidature sera en avance par rapport à la date initiale du 15 avril, avec une clôture des candidatures le 30 mai 2022 et demande à l'assemblée de ne pas hésiter à communiquer en ce sens.

Le choix du prestataire pour la communication (3 candidatures) s'est porté sur un groupement local (issu de la Caale!) composé de Lisa FAYET, Stéphane PENAUD et Estelle GIROD.

Il a été privilégié par la possibilité de collaborer avec des personnes locales avec l'idée d'un travail de visuels et de signalétiques intérieures. Comme le lieu sera partagé et sera un lieu mutualisé, une charte graphique commune va être instaurée.

Madame la Vice-Présidente Déléguée rappelle qu'en terme de communication mais aussi de culture des actions ont déjà débutées comme l'appel à témoins par le biais des réseaux sociaux et que d'autres vont suivre avec :

- La campagne d'activation du site et le lancement de la campagne de collecte
- Les visites virtuelles du site avec Aunis TV pendant les travaux (la première est en cours de réalisation)
- Une exposition photos avec le photographe Samuel BUTON
- Une conférence avec Pascale MOISDON le 20/05 à 20h00 salle des fêtes de St Jean de Liversay :

#### ***Le patrimoine de l'après-Philoxéra en Aunis, alliance de l'agriculture de l'industrie et de la solidarité***

- Une visite insolite en octobre avec la SCOP ATEMPORELLE le 04 septembre 2022 à 11h00.

Cécile DESPLANTES incite les administrés à fournir une liste de personnes ayant travaillé ou ayant fait des livraisons à la laiterie. Le but est de pouvoir transmettre. Ghislaine GOT et Paulette FRADET précisent qu'il n'est pas toujours facile de communiquer et de recueillir des témoignages.

#### **ACTIONS LIEES AU CONTRAT LOCAL DE SANTE**

Madame la Vice-Présidente Déléguée demande à Madeline LOUVET, infirmière au service petite enfance de la CDC, qui prend la relève de Lucie LE GOURRIEREC partie vers de nouveaux horizons. Depuis le 01/03, Madeline est présente sur le CIAS les mardis et jeudis pour s'immerger dans la mission en attendant une nomination officielle au 01/05/2022.

Cécile DESPLANTES présente les actions en cours avec :

- Les rencontres avec les principaux partenaires et acteurs locaux (CPTS, CLSM, AGORA LIB...)
- La mise en place d'un accompagnement par l'IREPS pour faciliter à la fois la prise de poste et le redémarrage des groupes de travail sur le CLS et le CLSM

Cécile DESPLANTES énumère les projets à venir pour 2022 qui avaient commencé à être mis en place avec Lucie LE GOURRIEREC :

- Appel à projets « conférence des financeurs », en lien avec le service culture :



→ Spectacle dans les résidences d'hébergement pour PA (en salle, en chambre et dans les unités fermées)  
→ Projet malle de livre dans les bibliothèques du territoire (livres en gros caractère, livre audio, presse, loupe numérique)

- Appel à projets de la région auquel nous avons répondu :  
→ CPS, 1<sup>er</sup> secours en santé mentale comme nouvelle formation, théâtre forum toujours en place ;
- Projets addiction :  
→ Un atelier découverte d'outils d'intervention à destination des professionnels travaillant avec un public jeune le 24/05  
→ Une soirée à destination des parents pour prévenir l'addiction aux écrans des enfants et adolescents  
→ Collaboration avec l'IREPS et les infirmières Azalée pour un projet d'accompagnement à l'arrêt du tabac
- Lancement des groupes de travail dans le cadre du CLS et CLSM en appui avec l'ABS
- Travail en collaboration avec la CPTS sur les soins de 1<sup>er</sup> recours et l'installation de professionnels de santé et e inter-CPTS sur la santé mentale
- Développement du réseau 3<sup>ème</sup> âge

Martine BOUTET demande si l'action « prévenir l'addiction aux écrans » est en lien avec l'action menée par les Pictons sur le sexisme numérique des enfants et adolescents.

Cécile DESPLANTES lui répond que non mais que l'idée est de travailler en lien avec eux pour éventuellement la mise en place d'ateliers communs.

En parallèle le but de cette action est de mettre en valeur « les Promeneurs du net » qui sont des animateurs jeunesse labélisés par la CAF. Ces adultes « secure » interviennent sur les réseaux sociaux et cette mise en place va s'étendre à titre expérimental par le Département pour les parents.

#### DISPOSITIFS HEBERGEMENT - LOGEMENT

Elodie GALLOCHAT nous fait un point complet des différents logements avec sur nos LU deux personnes en situation d'extrême fragilité.

- **Logement d'urgence de Marans**

Il est occupé depuis le 05 février.

Une dame et ses enfants, en garde alternée, victime de violences psychologiques.

Positionnée par les services sociaux de la Délégation Territoriale.

Le contrat est renouvelé jusqu'au 12 avril.

Mme est en situation de grande fragilité et est accompagnée. Elle a reçu une aide pour les frais d'avocat pour sa séparation et la garde d'enfant. Elle est en attente de sa candidature pour un logement pour une entrée en mai. On espère qu'elle obtiendra ce logement car dans la gestion on risque d'être dans une grande difficulté.

Mme est à jour de sa participation locative.

- **Logement d'urgence de Courçon**





Il est occupé depuis le 18 novembre.

Une dame victime de violences et deux de ses enfants, en garde alternée avec deux autres petits. Positionnée par les services sociaux de la Délégation territoriale.

Le contrat est renouvelé jusqu'au 31 mars, puis jusqu'au 16 avril, sous conditions que Mme recherche une solution d'accueil pour son chien (contraire au règlement intérieur) et poursuit activement sa recherche de logement. Un obstacle de taille le fait qu'elle soit intérimaire et moralement cela devient très dur.

Mme est en situation de grande fragilité. Nous sommes extrêmement attentifs à sa situation.

Elle a démarré il y a quinze jours un accompagnement psychologique.

Mme doit régler les deux dernières participations locatives et mélange souvent ses rendez-vous avec moi. Elle vit très mal la fin de son contrat et n'arrive pas à faire les démarches nécessaires ; elle est très en colère contre le système et a un projet de départ dans un autre département avec un Mr aussi fragile qu'elle.

- **Logement de transition du Gué d'Alléré.**

Il est occupé depuis le 23/12.

Une dame victime de violence et sa fille. Peu de contacts car elle travaille et est en sous location.

Elle a été positionnée par les services sociaux de la Délégation Territoriale.

Le contrat a été renouvelé pour un mois, jusqu'au 23 avril, sous condition que Mme ait un rendez-vous avec sa référente sociale.

Mme poursuit sa recherche de logement sur le secteur sud AA et Surgères.

Mme doit régler les loyers de février et mars.

Cécile DESPLANTES précise tout de même qu'à son arrivée cela fut lourd financièrement car elle avait versé un dépôt de garantie plus les loyers de décembre et janvier.

Au niveau de la CAF, Mme étant profession indépendante cela complique le traitement de son dossier au niveau de ses droits. On suppose qu'elle a droit à l'APL.

Philippe NEAU demande les suites données pour le logement social de Saint-Sauveur ?

Elodie GALLOCHAT répond qu'au niveau du T2 8 candidatures ont été reçues, 3 ont été sélectionnées avec un système de scoring et un échange avec le service social d'Atlantique Aménagement.

Le message de Cécile DESPLANTES est d'inciter les gens à faire un dossier car on s'aperçoit que les gens se découragent mais que les demandes pour les T3 et T4 sont peu nombreuses.

## MUTUELLE DE TERRITOIRE

Elodie nous fait un bilan concernant le début d'année :

Pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2022 :

11 participants (dont 2 à distance)

3 inscrits à la prochaine permanence



Pour rappel entre janvier et décembre 2021 = 7 adhésions pour 12 participants sur toute l'année.

Les points forts concernant cette amélioration peuvent s'expliquer par la notion d'accessibilité avec une délocalisation des permanences mais aussi par la communication faite par les communes et la facilité d'un premier contact téléphonique.

Pour information une nouvelle conseillère est présente pour le territoire il s'agit de Virginie BORNAY. Elle fait le tour des communes pour se faire connaître mais peut aussi se déplacer à domicile les jours de permanence.

Le calendrier des prochaines permanences les :

- 11 avril
- 7 juin
- 11 mai
- 1<sup>er</sup> juillet

### 11/ Questions diverses

Aucune question ni aucun sujet n'ont été abordés dans ce chapitre.

### 12/ Agenda

En cette fin de session un rappel des dates à retenir a été effectué par Madame la Vice-Présidente :

#### **Calendrier des réunions :**

ABS :

- Personnes âgées : 7 avril à 9h30 à la Chancellerie
- Précarité : 7 avril à 14h30 à la Chancellerie
- Personnes en situation de handicap : 11 avril à 14h30 à la Chancellerie
- Inclusion numérique : 12 avril à 9h30 à la Chancellerie
- Habitat : 12 avril à 14h30 à la Chancellerie

Comité de Pilotage du pôle social le 3 mai 2022 à 10h00 – lieu à déterminer

Groupe de travail épicerie solidaire : 11 avril à 9h30 à la Chancellerie

Groupe de travail hébergement-logement : 9 mai à 9h30 à Andilly

Commissions techniques des logements d'urgence et de transition :

Marans : 4 avril à 10h30 ; Courçon : 4 avril à 11h00 ; Le Gué : 14 avril à 9h00,

Comité de pilotage inclusion numérique le 10 juin à 10h00 – lieu à déterminer

Conseil d'Administration le mercredi 15 juin à 18h30

#### **Calendrier des actions grand public :**

- 11/04 à 14h00 à la Cdc : permanence Actiom, mutuelle de territoire
- 11/05 à 14h00 lieu à confirmer : permanence Actiom, mutuelle de territoire
- 20/05 à 20h00 salle des fêtes de St Jean de Liversay : conférence de Pascale MOISDON



- 24/05 9h30 salle de la Passerelle à Andilly : Atelier découverte d'outils en addictologie pour les acteurs jeunesse
- 07/06 à 14h00 lieu à confirmer : permanence Actiom, mutuelle de territoire
- 17/06/2022 : représentation de « Une si jolie Famille », le théâtre forum local !
- 01/07 à 09h00 lieu à confirmer : permanence Actiom, mutuelle de territoire
- 04/09/2022 à 11h00 : Visite insolite avec la SCOP ATEMPORELLE
- 14/10/2022 à 19h30 salle des fêtes rue de Bordeaux à Marans : soirée ciné-débat sur la thématique des aidants avec le film Chambouletout

**La séance est levée à 21h00.**

**La Vice-Présidente Déléguée,**

**Nadia BOIREAU.**